



Vehicule de fonction et indemnité compensatrice

Par **ludtoulouse**, le **20/05/2016** à **12:11**

bonjour,

dans le cadre de retrait d'un véhicule de fonction par mon employeur et la proposition en compensation du versement d'une indemnité.
comment se calcule le montant de l'indemnité???

Merci

Par **Lag0**, le **20/05/2016** à **14:40**

Bonjour,

Au minimum, l'indemnité doit être de la valeur de l'avantage en nature qui était déclaré.

Par **morobar**, le **20/05/2016** à **16:38**

Bonsoir,

Et comme il s'agit d'une négociation il vaut mieux faire ses calculs, car toute ma vie j'ai supporté des avantages en nature sans commune mesure avec le coût réel des véhicules attribués.

Vous pouvez aussi comparer l'indemnité réclamée avec l'économie qu'espère réaliser

l'employeur.